

Cervon



Le mot du maire

Madame, Monsieur,
Vous pourrez lire dans les lignes qui suivent, quelques informations concernant les travaux en cours et les actualités de la commune. Elles sont souvent complétées et mise à jour sur le site cervon.fr qui relaie aussi les actualités des alentours. Je vous invite à le consulter régulièrement si vous en avez la possibilité.

Les dernières annonces officielles présentent un déconfinement progressif en trois étapes qui vous sont résumées sur cette page hebdomadaire. Localement, le virus circule toujours activement et il reste nécessaire de prendre toutes les mesures de précaution pour d'une part protéger les autres et se protéger soi mais aussi pour permettre à nos différents services de soin départementaux de prendre en charge les malades.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Fabien



Informations pratiques

Une permanence téléphonique est proposée au 03 86 20 08 29 ou au 06 71 58 44 19

La mairie est ouverte aux horaires habituels, en dehors de ses horaires, vous pouvez prendre rendez-vous au 06 71 58 44 19.

Si vous en ressentez le besoin et souhaitez être contacté régulièrement, appelez le 06 71 58 44 19 afin de laisser vos coordonnées.

Des attestations de sortie sont à votre disposition sur la porte de la mairie, sur le site cervon.fr ou sur le site de la préfecture de la Nièvre.

Rappels

- Le prêt et la livraison de jeux proposés par le centre social de Corbigny est toujours possible : envoyer un SMS à Guilhem Gillot au 06 79 41 15 67 en donnant vos coordonnées complètes et les noms des jeux choisis à partir de la liste disponible sur cervon.fr. Ce service vous est accessible gratuitement pendant le confinement.
- N'oubliez pas d'envoyer vos photos à mairiedecervon-lien@mailo.com. Elles seront mises en ligne sur le site de la commune cervon.fr

Numéros d'urgence

En cas de danger immédiat : 17
Violences intrafamiliales : 119
Violences conjugales : 3919 (numéro gratuit du lundi au vendredi de 9h à 22h ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h) ou sur arretonslesviolences.gouv.fr

Bulletin municipal de la commune de Cervon

Rédacteur-en-chef : Fabien Sansoit

Rédaction : sauf précision, les articles sont rédigés par les membres de la Commission Lien et Communication.

Photos : Commission Lien et Communication et Philipper Sauvat



Informations officielles

Etape 1 A partir du 28 novembre 2020

Déplacement	Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux ou indispensables avec maintien du télétravail quand cela est possible
Activité Physique	Promenade et activité physique en extérieur autorisées dans un rayon de 20 kms et pour 3 heures
Activités extra-scolaires	Autorisées en plein air
Commerces	Ouverture des commerces, coiffeurs et service à domicile jusqu'à 21 h et selon un protocole sanitaire strict
Culte	Reprise des célébrations religieuses avec limite de 30 personnes

Etape 2 A partir du 15 décembre 2020 Si les objectifs sanitaires sont atteints

Fin du confinement	
Couvre-feu instauré de 21h à 7 h sur l'ensemble du territoire à l'exception du 24 et du 31 décembre 2020	
Culture	Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées
Commerces	Les bars, restaurants et discothèques resteront fermés
Activités extra-scolaires	Reprise des activités en intérieur
Possibilité de se déplacer d'une région à une autre	

Etape 3 A partir du 20 janvier 2021 Si les objectifs sanitaires sont atteints

Réouverture des salles de sport et des restaurants	
Lycées	Reprise des cours en présentiel au lycée
Universités	15 jours après les lycées, reprise des cours dans les universités
Décalage du couvre-feu	



Travaux

Des travaux de voirie ont été réalisés, sur la voie communale n°7 de

Valentines à Vellerot par l'entreprise Colas et sur la voie communale n° 3 de l'étang du Prin à Certaines puis dans la rue des Chaumes par l'entreprise Merlot TP. Les travaux de réfection de la rue du Lavoir à Maré les bois ont débuté, mais des conditions météorologiques plus favorables sont nécessaires à leur finalisation. Des travaux d'entretien seront prochainement effectués par l'entreprise Guinot.

D'autre part, la mise aux normes du réseau électrique, par l'entreprise Serpollet, à Précý se poursuit.

Les travaux qui sont actuellement en cours sur la D978bis (route de Corbigny) entraînent une circulation plus importante sur les routes de Précý et de Lantilly. Nos voies communales sont étroites et nous vous invitons à la plus grande prudence si vous les empruntez.

